



Information concernant le traitement et la protection des données à caractère personnel dans le cadre du processus participatif pour l'établissement d'une vision territoriale pour la Nordstad

Le présent avis d'information a pour but d'expliquer les motifs et le mode dont la collecte, le stockage et le traitement (ci-après « traitement ») des données à caractère personnel sont effectués dans le cadre du processus participatif pour l'élaboration d'une vision territoriale pour la Nordstad, afin de permettre aux participants audit processus, le cas échéant, de connaître et de faire usage de leurs droits y relatifs.

1. Le responsable de traitement et le délégué à la protection des données

Responsable de traitement :

Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire,
Département de l'aménagement du territoire, DATer
4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Tél : 247- 86900
Email : info@dat.public.lu

Délégué à la protection des données :

4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Tél : 247- 86931
Email: dpo@mat.etat.lu

2. Quelles données à caractère personnel sont traitées, dans quel but, sur quelles bases juridiques et par quels moyens techniques ?

2.1. Le but du traitement de données à caractère personnel

1. Enquête en ligne : saisie de l'avis de la population à intégrer dans le futur développement de la Nordstad
2. Dialogue en ligne (automne 2020) : discussions des résultats intermédiaires de la vision territoriale et poursuite de la collecte d'idées supplémentaires



2.2. Bases réglementaires, légales et administratives justifiant le traitement des données à caractère personnels

Dans le cadre du processus participatif, des données à caractère personnel sont collectées, enregistrées et traitées par le responsable de traitement et le bureau d'études pact sàrl, commandité par le responsable de traitement (ci-après « traitées »). Le traitement de ces données tombe sous le champ d'application du règlement général sur la protection des données (RGPD) qui est applicable depuis le 25 mai 2018 [[Règlement \(UE\) 2016 /679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE \(règlement général sur la protection des données\)](#)], et notamment l'article 6 quant à la licéité du traitement.

2.3. Catégories de données et moyens techniques de traitement

Données personnelles traitées

- Des données à caractère personnel, qui sont traitées afin d'établir une vision territoriale de la Nordstad, sont transmises par le participant par le biais d'un formulaire en ligne / formulaire écrit / dialogue en ligne, à partir du moment où le participant prend part au processus participatif organisé au nom du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire ensemble avec les communs membres de la Nordstad :
 - Lieu de résidence
 - Lieu de travail/école fréquentée
 - Sexe
 - Âge
 - Domaine de travail
 - Diplôme d'études
 - Nationalité
 - Nombre d'enfants

Pour la formulation de la réponse, il est conseillé de ne mentionner que les éléments d'information nécessaires à son traitement et, en particulier, d'éviter d'y inclure, si cela n'est pas indispensable, des données sensibles (au sens de l'article 9 du règlement général sur la protection des données) concernant la personne concernée ou concernant



une personne tierce (à titre d'exemple des données relatives à la santé, aux opinions politiques ou aux convictions religieuses).

- Des données à caractère personnel, si le participant décide de soumettre des questions ou des observations par rapport à la vision territoriale ou par rapport au processus participatif :
 - adresse électronique

Moyens techniques par lesquels les données sont traitées

L'ensemble des données à caractère personnel est collectée et enregistré dans un système informatique sécurisé et isolé, avec une gestion minutieuse accordée aux droits d'accès et de traitement.

Les documents en version papier contenant des données personnelles sont stockés et traités dans les locaux du Département de l'aménagement du territoire du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire.

Les originaux ou leurs copies ne peuvent être transférés à d'autres institutions publiques ou privées que dans le cadre de l'accomplissement des procédures d'évaluation.

3. Qui a accès aux données personnelles et à qui peuvent-elles être transmises?

L'accès aux données personnelles du participant est accordé aux personnes suivantes, sans préjudice d'une éventuelle transmission aux organismes chargés des missions de surveillance, d'inspection ou de contrôle :

- Le personnel du Département de l'Aménagement du territoire du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (Division des affaires nationales, Développement régional, espaces urbains et espaces ruraux et Division des affaires nationales, Développement urbain)
- Le bureau d'études *pact sàrl*, commandité par le responsable de traitement de l'établissement d'une vision territoriale pour la Nordstad

4. Quels sont les droits par rapport à la protection des données à caractère personnel ?

Si le participant souhaite vérifier les données à caractère personnel collectées à son sujet et s'il souhaite les modifier, corriger ou effacer, il est prié de contacter le responsable de traitement par courriel sous info@dat.etat.lu et en décrivant explicitement sa demande et en s'identifiant à l'aide



d'une pièce d'identité (copie/scan de la carte d'identité ou du passeport valables). La demande sera analysée dans les plus brefs délais.

Le participant peut faire valoir les droits suivants, si toutefois les conditions légales y relatives sont remplies :

- Le droit au retrait du consentement (Article 7 du RGPD)

Le participant a le droit de révoquer à tout moment le consentement que qu'il a donné pour certaines catégories d'activités de traitement ce, avec effet pour l'avenir.

- Le droit d'accès (article 15 du RGPD)

Le participant a le droit d'obtenir des informations au sujet des données à caractère personnel conservées le concernant.

- Le droit de rectification (article 16 du RGPD)

Le participant a le droit de demander à ce qu'il soit procédé à la rectification des données à caractère personnel le concernant, lorsque ces dernières sont fausses ou incomplètes.

- Le droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») (article 17 du RGPD)

Le participant a le droit de demander à ce qu'il soit procédé à la suppression de ses données à caractère personnel, ce si toutefois aucune réglementation (par ex. les obligations de conservation légales) ne s'y oppose.

- Le droit à la limitation du traitement (article 18 du RGPD)

Le participant a le droit d'exiger la limitation du traitement de ses données à caractère personnel lorsque l'une des conditions de l'article 18 du RGPD est remplie.

- Le droit d'opposition au traitement des données (article 21 du RGPD)

Le participant a le droit de s'opposer pour des motifs légitimes à figurer dans un fichier mais l'opposition n'est pas possible si le traitement des données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou en vertu d'une obligation légale (par ex. : fichiers des organismes publics)



- Le droit de réclamation

Si la personne concernée a une réclamation relative au traitement de ses données ou si elle suspecte une violation de la sécurité de ses données, elle peut s'adresser :

1. Au responsable de traitement, le Département de l'aménagement du territoire (DATer) du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (4, Place de l'Europe / L-1499 Luxembourg ; adresse électronique : info@dat.etat.lu).
2. au Délégué à la protection des données du Département de l'aménagement du territoire du ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (4, Place de l'Europe / L-1499 Luxembourg ; adresse électronique : dpo@mat.etat.lu).

La personne concernée a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), l'autorité nationale de contrôle en la matière : (15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux; www.cnpd.lu) et de saisir, le cas échéant, la juridiction compétente.

En ce qui concerne les données personnelles traitées à des fins de communication et d'évaluation, le participant peut à tout moment solliciter une mise à jour ou une suppression des données le concernant en envoyant une demande y relative à : info@dat.etat.lu.

5. Combien de temps les données personnelles sont-elles conservées ?

Les données du participant ne seront conservées qu'aussi longtemps que nécessaire à l'établissement de la vision territoriale pour la Nordstad.

6. Contacts en cas de questions sur le traitement des données personnelles ou en cas d'atteinte supposée

Pour toute question supplémentaire ou éventuel problème concernant le traitement de ses données personnelles, le participant peut à tout moment contacter le responsable de traitement par courriel sous info@dat.etat.lu en spécifiant explicitement sa demande.